



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M<sup>me</sup> DRIEDGER présente la pétition de M. McWilliams, S. Rempel, J. Turner et autres personnes demandant au ministre de la Justice de faire en sorte que le gouvernement du Manitoba continue son partenariat avec les écoles et la police afin que les clubs d'athlétisme de la police de Winnipeg offrent des activités récréatives et sportives.

Est lue et déposée la pétition que M<sup>me</sup> DACQUAY a présentée au nom de K. Ritchie, A. Syrota, A. Matiowsky et autres personnes demandant au ministre de la Justice de faire en sorte que le gouvernement du Manitoba continue son partenariat avec les écoles et la police afin que les clubs d'athlétisme de la police de Winnipeg offrent des activités récréatives et sportives.

M<sup>me</sup> BARRETT, *ministre du Travail*, fait une déclaration au sujet de la conférence Pioneers 2000 qui a eu lieu du 4 au 6 mai 2000.

M<sup>me</sup> DACQUAY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD, font des observations sur la déclaration.

Avec le consentement de l'Assemblée, M. REIMER dépose le projet de loi n° 200 — *Loi sur l'obligation redditionnelle en matière de loteries et modifications corrélatives/The Lotteries Accountability and Consequential Amendments Act* —, en indique l'objet, et le projet de loi est lu une première fois.

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. DERKACH, SMITH (Brandon-Ouest), PENNER (Steinbach), RONDEAU et GERRARD font des déclarations de député.

M. le *ministre* SELINGER propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Il s'élève un débat.

**Mercredi 10 mai 2000**

---

Après l'intervention de M. le *ministre* SELINGER, le débat est ajourné sur la motion de M. STEFANSON.

---

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER, il est ordonné que l'Assemblée se forme en comité plénier à sa prochaine séance afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

---

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER il est ordonné que l'Assemblée se forme en comité plénier à sa prochaine séance afin d'examiner les voies et moyens de mobiliser les crédits à accorder à Sa Majesté.

---

M. le *ministre* SELINGER remet au président, de la part du lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba, les deux messages suivants :

WINNIPEG (MANITOBA)

Le 9 mai 2000

Le lieutenant-gouverneur transmet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des sommes nécessaires à l'administration de la province pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, qu'il recommande à l'Assemblée législative.

Le lieutenant-gouverneur,

Peter LIBA

(document parlementaire n° 126)

WINNIPEG (MANITOBA)

Le 9 mai 2000

Le lieutenant-gouverneur transmet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des immobilisations nécessaires à l'administration de la province, qu'il recommande à l'Assemblée législative.

Le lieutenant-gouverneur,

Peter LIBA

(document parlementaire n° 127)

---

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER, les messages ainsi que les budgets correspondants sont renvoyés au Comité des subsides.

---

**Mercredi 10 mai 2000**

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 15 h 38, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

Le président,

George HICKES